



Genève, le 25 mars 2020

Communiqué de presse

COVID-19 - L'Hospice général adapte son organisation

L'Hospice général adapte son fonctionnement au contexte de crise du coronavirus (Covid-19) et accompagne ses bénéficiaires selon des modalités revisitées. Il met tout en œuvre pour garantir les prestations de ses usagers et poursuivre un accompagnement social plus essentiel que jamais, tout en préservant la santé de tous.

Pour des raisons sanitaires, les centres d'action sociale (CAS), les lieux administratifs de l'Aide aux migrants (AMIG), le Centre d'animation pour retraités (CAD) et la Nouvelle Roseraie ne sont temporairement plus accessibles au public, mais les assistants sociaux continuent d'assurer leur mission auprès des usagers par téléphone et par email.

Le confinement partiel, imposé à l'ensemble de la population, est particulièrement pénible pour les bénéficiaires qui, pour certains, souffrent déjà de solitude et pour lesquels la visite dans un CAS, dans un centre administratif de l'AMIG ou au CAD représente un moyen de s'extraire de l'isolement. Les assistants sociaux sont particulièrement attentifs à rester en contact et garder un lien avec leurs bénéficiaires. Ils font preuve de créativité pour imaginer d'autres modes d'accompagnement par téléphone, courriel, SMS, WhatsApp, réseaux sociaux, etc.

Les prestations financières de toutes les personnes déjà suivies par notre institution seront délivrées pour le mois à venir dans les délais habituels, qu'elles aient eu ou non la possibilité de remettre leurs justificatifs. Aucun paiement ne sera bloqué, même à cause de documents manquants.

Action sociale

Permanence téléphonique

Tant les usagers se trouvant dans une situation urgente et qui n'auraient pas réussi à joindre leur assistant social ainsi que les résidents genevois ayant besoin de contacter l'Hospice général peuvent le faire via la permanence téléphonique centralisée au **022 420 52 00** du lundi au vendredi de 10h à 15h.

Permanence d'accueil

Si un problème porté à la connaissance de la permanence téléphonique ne peut être résolu, la personne est reçue en entretien à la permanence d'accueil.

Afin de minimiser les déplacements et d'éviter l'afflux de personnes sur le site de permanence, seules les personnes orientées par la permanence téléphonique ou par les collaborateurs des CAS sont reçues dans ces permanences. Nous invitons donc les usagers déjà suivis par l'institution à contacter en priorité les CAS.

Au vu du nombre important de nouvelles situations, les personnes sont dirigées en fonction de leur lieu de résidence vers les collaborateurs des CAS en télétravail qui traiteront leurs demandes. Les indépendants sont réorientés vers la permanence d'accueil.



Aide aux migrants

Permanence téléphonique

Les bénéficiaires de l'Aide aux migrants qui n'arrivent pas à atteindre leur assistant social ou toute personne ayant une question spécifique concernant l'asile peuvent appeler le **022 420 58 98** du lundi au vendredi de 10h à 15h.

Permanence d'accueil Aide aux migrants

Si un problème porté à la connaissance de la permanence téléphonique ne peut être résolu, la personne est reçue en entretien à la permanence d'accueil. Celle-ci reçoit également les personnes arrivant des centres fédéraux administratifs (CFA), les personnes migrantes qui réintègrent le dispositif et les personnes à l'aide d'urgence pour la remise des prestations financières.

Route de Meyrin 49 - 1203 Genève

Les centres d'hébergement collectif (CHC)

Les équipes assurent dorénavant une présence au sein des CHC 7 jours sur 7. Un accent fort est mis sur l'information relative aux mesures d'hygiène et de prévention de la maladie ainsi que sur le respect de l'hygiène dans les parties communes. Les activités de nettoyage et toutes les activités en lien avec les mesures d'hygiène sont renforcées.

Les équipes des CHC collaborent étroitement avec les infirmières du PSM (Pôle Santé Migrants).

Activités seniors

Une permanence téléphonique (022 420 42 80) est à la disposition des seniors du lundi au vendredi de 9h30 à 17h00.

Par ailleurs, l'équipe du CAD contacte tous les seniors fréquentant le CAD et la Nouvelle Roseraie. Elle s'assure qu'ils ont bien compris les consignes sanitaires et qu'ils ne sont pas dans une situation critique. Un important travail d'écoute et de soutien est effectué vis-à-vis de cette population qui souffre souvent d'un profond isolement. Forte de sa connaissance du réseau, les collaborateurs du CAD les dirigent en fonction de leurs besoins et de leur lieu d'habitation vers les différents services d'entraide (services sociaux, livraisons de repas, de courses, aides bénévoles etc.).

Les équipes de l'Hospice général

Près de 270 collaborateurs se relaient dans les différents sites actifs pour effectuer les activités prioritaires décrites ci-dessus.

Tous les autres collaborateurs travaillent depuis leur domicile en fonction des priorités et de leurs domaines de compétences. Nombreux sont ceux qui ont également offert leur aide au terrain, démontrant ainsi un bel élan de solidarité.

L'Hospice général et ses équipes sont mobilisés pour répondre au mieux à cette situation exceptionnelle. Nous remercions celles et ceux qui nous aident à remplir notre mission.